

## FNB d'épargne à intérêt élevé CI First Asset (CSAV) - Parts ordinaires

Gestionnaire : CI Investments Inc.

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur FNB d'épargne à intérêt élevé CI First Asset (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails sur cette série de ce fonds dans le prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec CI Investments Inc., par téléphone au 1-800-792-9355 ou par courriel à l'adresse [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com), ou visitez le [www.ci.com](http://www.ci.com).

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

### Bref aperçu

Date de création de la série :	14 juin 2019	Gestionnaire du Fonds :	CI Investments Inc.
Valeur totale au 30 juin 2020 :	2,4 milliards de dollars	Gestionnaire de portefeuille :	CI Investments Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,15 %	Distributions :	Chaque mois ; gains en capital réalisés nets (s'il y a lieu) en décembre

### Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 30 juin 2020)

Symbole boursier :	CSAV	Volume quotidien moyen :	385 214 Parts
Bourse :	TSX	Nombre de jours de négociation :	252 sur 252 jours de bourse
Monnaie :	\$ CA		

### Tarification (période de 12 mois close le 30 juin 2020)

Cours du marché :	50,00 \$ - 50,09 \$	Écart acheteur-vendeur moyen :	0,02 %
Valeur liquidative :	50,00 \$ - 50,09 \$		

### Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de placement de maximiser le revenu mensuel des porteurs de parts tout en préservant le capital et la liquidité en investissant principalement dans des comptes de dépôts à intérêt élevé.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2020. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

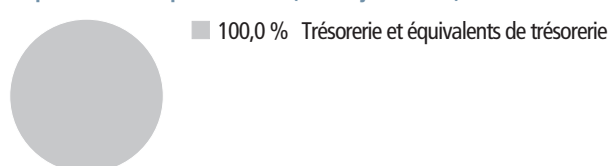
#### Principaux placements (30 juin 2020)

1. BMO Cash Account	21,9 %
2. CIBC Cash Account	21,9 %
3. NATIONAL BANK Cash Account	21,9 %
4. SCOTIABANK Cash Account	21,9 %
5. RBC Cash Account	12,4 %

Pourcentage total des 5 principaux placements 100,0 %

Nombre total de placements : 5

#### Répartition des placements (au 30 juin 2020)



### Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

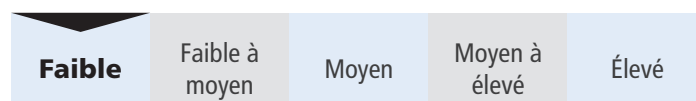
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

#### Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **Faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Types de risques » dans le prospectus du fonds.

#### Aucune garantie

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi. Même si le fonds investit principalement dans des comptes de dépôt bancaires, il n'est pas couvert par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental.

## Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds calculé en fonction de la valeur liquidative du fonds. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car le fonds n'existe pas depuis au moins une année civile.

### Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds au cours des dernières années civiles. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car le fonds n'existe pas depuis au moins une année civile.

### Meilleur et pire rendements sur trois mois

Cette section indique le meilleur et le pire rendement des parts du fonds sur trois mois. Toutefois, cette information n'est pas disponible, car le fonds n'existe pas depuis au moins une année civile.

### Rendement moyen

Au 30 juin 2020, la personne qui a investi 1 000 \$ dans cette série du fonds depuis la création de cette série du fonds possède maintenant un placement de 1 018\$, ce qui correspond à un rendement composé annuel de 1,3 %.

## Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

### Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

#### Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influencer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : le **cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. L'écart entre les deux est appelé « **l'écart acheteur-vendeur** ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que le FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

#### Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

### Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

### Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

## À qui le fonds est-il destiné?

### Les investisseurs qui :

- cherchent un rendement plus élevé sur les soldes de trésorerie au moyen de comptes de dépôts à intérêt élevé
- veulent un placement à court terme et liquide
- veulent toucher un revenu mensuel
- ont une tolérance au risque qui est faible.

## Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

## Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de cette série du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un fonds à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

### 1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Au 31 décembre 2019, les frais de la série du fonds représentaient 0,15 % de sa valeur, ce qui correspond à 1,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du de la série du fonds)
<b>Ratio des frais de gestion (RFG)</b> Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du de la série du fonds.	0,15 %
<b>Ratio des frais d'opérations (RFO)</b> Il s'agit des frais d'opération du de la série du fonds.	0,00 %
<b>Frais du fond</b>	<b>0,15 %</b>

### Commission de suivi

Si une série du fonds facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du fonds en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Cette série du fonds ne facture pas de commission de suivi.

### 3. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
<b>Frais de rachat</b>	Le gestionnaire peut, à son gré, imposer aux porteurs de titres de cette série du fonds des frais de rachat pouvant aller jusqu'à 0,25 % de la valeur des titres visés par le rachat ou l'échange. Il est possible d'obtenir les frais de rachat actuels du fonds sur demande. Les frais de rachat ne seront pas imposés à un porteur de titres qui souscrit ou vend des titres de cette série à la bourse.

### Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

### Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, veuillez communiquer avec CI Investments Inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

CI Investments Inc.  
2 Queen Street East, Suite 2000  
Toronto (Ontario)  
M5C 3G7

Tél. sans frais : 1-800-792-9355  
[www.ci.com/fr/](http://www.ci.com/fr/)  
Courriel : [servicefrancais@ci.com](mailto:servicefrancais@ci.com)